



COMMUNE DE DUILLIER

Election à la Syndicature
du 26 avril 2026
(1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

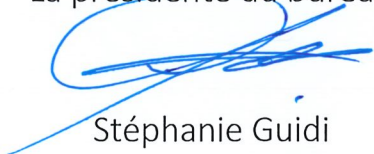
- que seule la liste la Synergie, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Claude BOSSON, né le 22 octobre 1963, originaire de Riaz, domicilié au Chemin des Vignes 4b, 1266 Duillier, élu tacitement Syndic pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

La présidente du bureau


Stéphanie Guidi



Le secrétaire


Andres Zähringer

Duillier, le 7 avril 2026

Le scrutin du 26 avril 2026 est de facto annulé